

# Charte d'utilisation de l'informatique et de l'internet pédagogique

## Collège César Franck – 75002 Paris

(à coller page 7 du carnet de correspondance)

La présente charte définit les modalités et les conditions générales d'utilisation du réseau, de l'internet, des ordinateurs et des moyens multimédias au sein du collège César Franck – 5 rue de la Jussienne – 75002 Paris.

Cette charte s'applique à toute personne de la communauté scolaire autorisée à utiliser les moyens et systèmes informatiques à usage pédagogique du collège.

### 1. Conditions d'accès

L'utilisation des systèmes informatiques au collège est exclusivement réservée aux activités d'enseignement et de documentation.

L'établissement est équipé :

- d'un réseau local mettant à disposition des utilisateurs un environnement numérique de travail favorisant le travail coopératif.
- d'un accès à l'internet à travers un pare-feu permettant de filtrer, au mieux, l'accès à des sites interdits, **une protection absolue ne pouvant jamais être assurée.**

Chaque utilisateur possède un compte informatique (nom d'utilisateur et mot de passe) lui permettant de se connecter au réseau pédagogique, à l'intérieur de l'établissement. Il dispose d'un espace disque personnel sur le serveur. Tout professeur a droit de regard sur les dossiers personnels des élèves.

Les comptes informatiques sont nominatifs, personnels et incessibles. Chaque utilisateur est responsable de l'utilisation qui en est faite. Tout utilisateur doit quitter un poste de travail en fermant sa session de travail ou en arrêtant le système, sinon, son espace personnel reste accessible à une tierce personne ; l'utilisateur reste responsable de ce qui pourrait éventuellement survenir lors de la non fermeture de sa session de travail.

Les élèves n'ont accès aux systèmes informatiques qu'en présence d'un membre du personnel éducatif.

### 2. Respect de la déontologie informatique

Le réseau et l'internet ne sont pas des zones de non-droit. Chaque utilisateur s'engage à respecter les règles de déontologie informatique et notamment :

#### 2.1 Respect des autres

- Toujours afficher son identité dans un document transmis à autrui (les pseudonymes, par exemple, sont interdits).
- Ne pas s'appropriier le compte d'un autre utilisateur.
- Ne pas modifier ou détruire des informations ne lui appartenant pas (dossiers, logiciels, etc.)
- Ne pas accéder à des informations appartenant à d'autres utilisateurs sans leur autorisation. Ne pas se les approprier, les altérer ou les détruire.
- Ne pas porter atteinte à l'intégrité d'autrui, à sa sensibilité, notamment par des textes ou images provocants.

## **2.2 Respect du matériel**

- Prendre soin du matériel et des locaux informatiques mis à sa disposition. Prévenir de toute anomalie constatée.
- Ne pas modifier la configuration du matériel.
- Enregistrer son travail dans les espaces prévus à cet effet (espace disque personnel de l'utilisateur). Tout document situé hors de ces dossiers pourra être supprimé par les administrateurs.
- Ne pas essayer de contourner la sécurité.
- Ne pas interrompre le fonctionnement normal du réseau ou d'un des systèmes connectés ou non au réseau, ne pas saturer les ressources.

**Toute dégradation sera sanctionnée ; des réparations pourront être demandées.**

## **2.3 Respect des droits d'auteurs et utilisation des logiciels**

- Ne pas installer un logiciel ou un programme, ni le rendre accessible sur le réseau sans autorisation.
- Ne pas faire de copies illicites de logiciels.
- Ne pas publier ou distribuer des documents sans la permission de leurs auteurs.

## **2.4 Respect des valeurs humaines et sociales**

- Ne pas télécharger, ni diffuser, à l'écran ou sur tout système informatique, des documents à caractère raciste, diffamatoire, extrémiste, pornographique, etc.

## **3. Accès au réseau internet**

L'utilisateur s'engage à accéder à internet exclusivement dans un but pédagogique.

**Les adresses des sites consultés ainsi que les noms des utilisateurs, sont enregistrés et peuvent être analysés par les administrateurs ou par tout autre personne habilitée.**

L'accès à Internet n'est pas un droit de chaque élève, mais un privilège. Il se fait en présence d'un membre du personnel éducatif, en priorité dans le cadre d'activités pédagogiques ou du projet personnel de l'élève et, ensuite, dans le cadre d'une documentation personnelle.

Avant toute recherche sur internet, la recherche se fera auparavant dans les documents mis à disposition au CDI.

Le téléchargement de fichiers ou documents en vue de la réalisation d'exposés ou de travaux demandés par le personnel enseignant est soumis à l'approbation du responsable éducatif et leur utilisation doit être en conformité avec le respect des droits d'auteurs.

De principe, l'utilisation de la messagerie électronique, du dialogue en direct, des blogs, ainsi que les jeux sont interdits aux élèves.

Toutefois, ces moyens de communications pourront être utilisés dans le cadre particulier d'un cours, sous la responsabilité de l'enseignant qui en définira les modalités d'utilisation dans un document qui sera communiqué aux familles dans le carnet de correspondance.

## **4. En conclusion**

Le réseau informatique est géré par une ou plusieurs personnes de l'établissement, administrateurs du réseau. De manière générale, en fonction des moyens qui leur sont donnés, les administrateurs assurent le bon fonctionnement des systèmes informatiques.

Les comptes d'utilisateurs ne sont accordés qu'aux utilisateurs ayant pris connaissance de la charte. Les administrateurs ont le droit de faire le nécessaire pour veiller au bon respect de la présente charte et peuvent fermer un compte si l'utilisateur enfreint les règles énoncées dans la présente charte.

**Le non respect de l'un des points de la présente charte, entraînera des sanctions.**

### Accusé de réception

*(à remettre, complété et signé, au professeur principal)*

Je soussigné(e) :

NOM : .....

Prénom : .....

Classe : .....

reconnais avoir pris connaissance de la charte informatique et internet du collège César Franck (75002 Paris), et m'engage à la respecter.

Date : .....

Date : .....

Signature du responsable légal :

Signature de l'élève :

### Accusé de réception

*(à remettre, complété et signé, au professeur principal)*

Je soussigné(e) :

NOM : .....

Prénom : .....

Classe : .....

reconnais avoir pris connaissance de la charte informatique et internet du collège César Franck (75002 Paris), et m'engage à la respecter.

Date : .....

Date : .....

Signature du responsable légal :

Signature de l'élève :